



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, David Leisterh, Sandra Ferretti, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhlis, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Christine Roisin, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, Miguel Schelck, Joëlle Mbeka, Blanche de Pierpont, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Jan Verbeke, Jos Bertrand, *Conseillers*.

Séance du 24.11.20

#Objet : Rapport d'activité 2019 - asbl Agence Locale pour l'Emploi - Présentation: Gabriel Persoons.#

Séance publique

1. Contexte général

Pour rappel, l'Art. 8. § 1. de l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs, impose à chaque commune d'instituer une Agence Locale pour l'Emploi, sous la forme d'une ASBL.

Cette Agence Locale pour l'emploi est compétente, en collaboration avec l'Office National de l'Emploi, pour l'organisation et le contrôle d'activités non rencontrées par les circuits de travail régulier.

Depuis le 1er janvier 2016, ces compétences ont été transférées aux régions. A Bruxelles, c'est ACTIRIS qui emploie les agents ALE.

Les Agences Locales pour L'Emploi proposent des emplois de proximité qui permettent :

- à des chômeurs de longue durée et des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale ou de l'aide sociale de se réinsérer socio professionnellement ;
- à des particuliers, des associations, des établissements d'enseignement, des horticulteurs ou agriculteurs de bénéficier des services non rencontrés par les circuits réguliers du travail (petits travaux de bricolage, jardinage, garde d'enfants ou de personnes malades, accueil des enfants avant ou après l'école...).

2. Composition

Cette association sans but lucratif doit être composée paritairement, d'une part, de membres désignés par le conseil communal ou les conseils communaux suivant la proportion entre la majorité et la minorité et d'autre part, de membres représentant les organisations qui siègent au Conseil national du travail.

Depuis 2019, elle est présidée par Madame Laurence HENNIQUIAU, secondée par Madame Isabelle VANDAM, responsable de l'ALE.

3. Rappel des missions

La mission de l'ALE est double :

Premièrement, dans le cadre de sa mission d'insertion, elle organise et développe des activités créatrices d'emploi qui ne sont pas rencontrés par les circuits de travail réguliers. Elle accompagne donc des chômeurs de longue durée dans l'exercice de petits travaux de proximité.

Pour ce qui concerne les conditions pour travailler à l'ALE, ainsi que les conditions pour bénéficier des prestations de l'ALE, je me permets de renvoyer au rapport d'activité.

Deuxièmement, elle fournit une aide à la formation individuelle, notamment en finançant des cours du soir et des formations spécifiques à destination des chômeurs de longue durée, mais également en coorganisant ou ne participants à divers événements.

4. Evènements marquants

Remise à flot des organes de gestion

Malgré le rôle important de l'ALE dans l'accompagnement des chômeurs de longue durée, vous n'êtes pas sans avoir que ses organes sont actuellement paralysés par la politique de la « chaise vide » des représentants sociaux. Cette attitude qui dure depuis de très nombreuses années a empêché les organes de l'ALE de remplir leurs obligations.

Sous l'impulsion de sa nouvelle présidente, Madame HENNIQUIAU, l'ALE de Watermael-Boitsfort a fait appel à un avocat spécialisé pour analyser la situation et y apporter des solutions concrètes.

Sous l'effet de ces initiatives, l'ALE a pu entreprendre une refonte de ses statuts, la régularisation de ses publications au Moniteur belge depuis 2005, l'accueil de nouveaux membres, notamment de l'UCM et de la CSC, et peut désormais se concentrer sur sa mission.

5. Quelques chiffres

	2018	2019
Chômeurs entrant dans les conditions ALE à WB	718	729
Chômeurs inscrits à l'ALE de WB	144	125
Heures prestées à l'ALE WB	19.322	19.788

Le Conseil prend connaissance.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 25 novembre 2020

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze